



Chaque personne compte : investir dans la santé des femmes et des enfants d'ici à 2030 Feuille de route pour consolider le leadership du Canada

Le chemin parcouru : De grands pas ont été faits dans plusieurs domaines : au moment où les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) venaient à échéance, la communauté mondiale prenait acte d'une diminution de 45 % de la mortalité maternelle et de plus de 50 % de la mortalité infantile depuis 1990, et de 2,4 millions de vies sauvées depuis 2010. Notre réseau de plus de 100 partenaires canadiens – ONG, universités et associations de professionnels de la santé – a joué un rôle essentiel à ce titre : en travaillant dans plus de 1 000 collectivités partout dans le monde, nous avons contribué à réduire la mortalité, à promouvoir la responsabilisation envers les femmes et les filles, à stimuler l'innovation, à catalyser la recherche et à appuyer le suivi et l'évaluation.

Le chemin à parcourir : L'égalité pour toutes les femmes, tous les adolescents et tous les enfants est avant tout tributaire du respect de leurs droits liés à la santé partout dans le monde. Or, malgré les énormes progrès réalisés, le travail à accomplir demeure colossal. Les progrès affichent des disparités et pour les aplanir, nous devons poursuivre et amplifier nos efforts en investissant expressément dans les personnes, les milieux, les politiques et les interventions qui sont trop souvent laissés pour compte sur la scène mondiale. Bien qu'une stratégie universelle s'appliquant à toutes les personnes dans tous les lieux suppose vraisemblablement des coûts initiaux accrus, le gouvernement du Canada peut, par des investissements judicieux, contribuer à des résultats accrus pour les bénéficiaires. Des interventions intégrées bien ciblées et bien gérées se traduiront par de véritables résultats en santé et un rendement élevé des investissements. En conjuguant la crédibilité et l'expérience des organisations canadiennes et les investissements du gouvernement du Canada, nous pouvons galvaniser les progrès de sorte que chaque femme, chaque adolescent et chaque enfant puisse survivre et s'épanouir, et jouir de son droit à la santé en toute dignité.

Stratégies pour consolider le leadership du Canada

1. Adapter les politiques

Pour améliorer la santé et le bien-être de chaque femme, de chaque enfant et de chaque adolescent, il faut transformer les politiques et les systèmes qui font obstacle aux résultats. Nous devons systématiquement adapter nos politiques en fonction d'approches axées sur l'inclusion des laissés pour compte. Par exemple, pour mettre un terme aux mutilations sexuelles féminines, une pratique sociale touchant plus de 200 millions de jeunes filles et de femmes dans le monde et représentant 3,6 millions de nouveaux cas documentés par an de mutilations commises pour la plupart sur des jeunes filles entre l'enfance et l'adolescence, nous devons changer la dynamique qui sous-tend la vulnérabilité. Dans une perspective de changement durable, le Canada devrait :

- a. adopter des politiques et des programmes fondés sur l'équité qui s'attaquent aux obstacles structurels à l'accès aux soins de santé et mobilisent des ressources afin de répondre avant tout aux besoins des personnes les plus vulnérables;
- b. se faire le champion d'une politique étrangère féministe intégrée dans une approche fondée sur les droits transformatrice des relations entre les sexes. Cette stratégie viserait le changement des conditions de vie des personnes exclues, l'équilibre des relations de pouvoir et la reconfiguration de la position sociale des femmes et des filles au sein du ménage et de la

société. La conjugaison de ces mesures transformatrices des relations entre les sexes mènerait au choix, à l'autonomisation et à l'autonomie;

- c. promouvoir la responsabilisation au moyen d'approches fondées sur des données factuelles en matière de santé, notamment le financement de la recherche sur le terrain et la collaboration avec un éventail d'acteurs, dont la société civile, de sorte que les décisions puissent reposer sur les meilleures données factuelles disponibles.

2. Investir dans les interventions

Les progrès accomplis à ce jour sont tributaires d'investissements dans un ensemble exhaustif d'interventions à fort impact, y compris des programmes qui intègrent les interventions en santé reproductive, des mères, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents (SRMNEA) à d'autres programmes en matière de santé. En outre, il est démontré que les investissements dans un ensemble intégré d'interventions en santé ont un rendement élevé. Par exemple, l'insalubrité de l'eau et de mauvaises conditions sanitaires et d'hygiène sont liées à une incidence accrue de la mortalité maternelle et des infections. La promotion de l'hygiène, y compris le lavage des mains par les sages-femmes et les mères au moment de l'accouchement, la gestion intégrée des maladies infantiles au moyen de la vaccination, de la formation des travailleurs de la santé et de l'éducation populaire sont au nombre des efforts en SRMNEA qui ont, entre autres, contribué à des interventions en santé au rendement élevé et à la réduction de la mortalité maternelle. Afin de continuer à renforcer l'ensemble du système de santé, le Canada devrait :

- a. soutenir la mise en œuvre d'un ensemble exhaustif d'interventions intégrées et novatrices pour toutes les femmes, tous les adolescents et tous les enfants dès avant la grossesse et pendant la petite enfance, et le renforcement du système de santé de la maison à l'hôpital;
- b. poursuivre le travail amorcé en SMNE et affecter de nouveaux fonds en santé sexuelle et reproductive et droits connexes, afin de soutenir le renforcement mutuel des approches dans ces deux domaines;
- c. augmenter les investissements dans les domaines négligés, en ce qui a trait à l'accès à la santé sexuelle et reproductive et aux droits connexes, ainsi qu'à la nutrition et à l'éducation à la petite enfance dans le continuum de soins.

3. Investir dans les adolescents

À l'échelle mondiale, les complications pendant la grossesse et à l'accouchement sont la deuxième cause de décès chez les filles de 15 à 19 ans. Les jeunes femmes de 15 à 24 ans représentent 17,4 % des nouvelles infections au VIH, soit 7 000 nouvelles infections chaque semaine. L'accès limité à la contraception et l'éventail restreint des méthodes disponibles, conjugués à un manque de prévention des infections transmises sexuellement influent sur la santé sexuelle et reproductive des adolescentes. Afin de maximiser le potentiel des investissements actuels et de répondre à ses engagements en matière de santé sexuelle et reproductive et droits connexes, surtout pour les adolescents, le Canada devrait :

- a. réviser la stratégie en SMNE afin qu'elle cible expressément les adolescents et réponde à leurs besoins spécifiques au moyen d'un ensemble exhaustif de programmes transformateurs des relations entre les sexes et fondés sur des données factuelles;
- b. fournir un soutien technique aux pays classés comme prioritaires, afin qu'ils intègrent pleinement la santé et la nutrition des adolescents dans leurs stratégies nationales en santé;
- c. tenir une conférence internationale sur la santé des adolescents, afin de stimuler la discussion sur les meilleures pratiques et de combler les lacunes en la matière.

4. Investir dans les contextes fragiles

À l'heure actuelle, 60 % des décès évitables de mères, 53 % d'enfants de moins de 5 ans, et 45 % de nouveau-nés se produisent dans des contextes fragilisés par les conflits, les déplacements et les catastrophes naturelles. D'ici 2030, plus des deux tiers des personnes extrêmement pauvres dans le monde vivront dans des contextes fragiles et les changements climatiques causeront 250 000 décès additionnels chaque année attribuables au paludisme, à la diarrhée, au stress thermique et à la dénutrition uniquement. Or, la fragilité fait lourdement obstacle à l'accès aux soins de santé de base, freinant la réalisation du droit universel à la santé. Afin de faciliter l'accès des populations vulnérables aux services de santé dans le continuum de soins, le Canada devrait :

- a. consulter les parties prenantes pour déterminer les meilleures pratiques à mettre en œuvre dans les contextes fragiles, notamment : investissement proportionnel, ensemble exhaustif d'interventions, programmes et modes de financement à long terme et souples, renforcement accru des capacités pour les systèmes de santé nationaux, et recherche;
- b. adopter et promouvoir une approche appropriée à son objet au titre des programmes en matière de santé et de nutrition dans le continuum de soins pour les femmes et les enfants dans les contextes fragiles;
- c. investir aux fins d'atténuer l'impact des changements climatiques sur les résultats en santé et en nutrition en bâtissant des sociétés plus saines et viables, notamment au moyen de programmes d'adaptation aux changements climatiques.

Ensemble, nous pouvons faire en sorte que chaque femme, chaque adolescent et chaque enfant partout dans le monde survive et s'épanouisse.